La Bête du Gevaudan enfin démasquée ?

La suffisance humaine est parfois mise à rude épreuve. Et si on ne savait pas tout sur ce qui nous entoure ? Sans ce sentiment (peut être légitime) de «puissance» peut être que le monstre, la désormais «célèbre» bête du Gevaudan n'aurait pas semé le trouble aussi longtemps… Mais pour nous des questions demeurent : Est ce que ce drame du passé nous sert de leçon ? Nos ignorances seraient elles finalement plus grandes qu'on ne le pensent ?



Le 22 juin 1765, Antoine de Beauterne arrive donc en Gévaudan accompagné de toute sa suite, dont quatorze gardes-chasses. La mission qui lui a été confiée est des plus ingrates, car, en tant qu'envoyé du Roi, il ne peut faillir. Son échec rejaillirait, en effet, sur la monarchie tout entière. S'il échoue, c'est le Roi qui perd la face. Il est donc condamné à réussir.
Après avoir pris d'utiles renseignements auprès des Denneval, il soupçonne, lui aussi, quelques individus de la région, les Chastel, dont la réputation est loin d'être brillante et qui, d'ailleurs, auront maille à partir avec deux de ses gardes-chasses.
Portant, à son tour, tout l'espoir de la population Gévaudanaise, il multiplie les chasses, mais se montre guère plus chanceux que son prédécesseur. C'est alors qu'une véritable machination va se mettre en place pour faire croire que le porte-arquebuse du Roi a, enfin, tué la bête (thèse également retenue dans le film «Le pacte des loups»).

Le 21 septembre 1765, Antoine de Beauterne, de retour d'une chasse à Sainte-Marie-des-Chazes, dans le Velay, déclarera avoir tué la bête, en ce lieu, l'avant-veille. En fait, la dépouille qu'il ramène n'est qu'un simple loup dont on n'aura aucun scrupule à faire passer pour la bête. Qu'importe, Antoine de Beauterne peut désormais retourner à Versailles la tête haute. Son honneur est sauf, ainsi que celui de la royauté, du moins, aux yeux du peuple.

Quelque temps après le départ d'Antoine de Beauterne, les massacres ne reprendront que de plus belle, preuve que la véritable bête n'a pas été tuée.
On sollicite à nouveau l'aide des autorités, mais celles-ci, pour toute réponse, donnent une fin de non-recevoir. Officiellement, la bête a été tuée, alors, maintenant, que les Gévaudanais se débrouillent.

La fin d'une terreur

C'est alors qu'un jeune noble du Gévaudan, le Marquis Jean-Joseph d'Apcher, las de voir ses paysans meurtris dans leurs chairs et dans leur cœur, va se jeter dans la

«... il ne ressemble vraiment au loup que par la queue et le derrière. Sa tête est monstrueuse, l'ouverture de sa gueule est de 7 pouces, la mâchoire est longue de 6 pouces...»

bataille contre la bête. N'épargnant ni ses efforts ni son argent, il organise des chasses qui n'auront, bien entendu, rien à voir avec l'ampleur de celles d'antan. Un soir, alors qu'il est particulièrement accablé par son manque de réussite, on vient le prévenir que la bête a fait





une nouvelle victime. Cette fois, c'en est trop. Le Marquis organise à la hâte, et dans la nuit, une chasse au Mont Mouchet. Seulement 12 chasseurs l'accompagnent dans son entreprise, nombre bien dérisoire quand on songe à l'immensité du territoire à couvrir. Parmi ces chasseurs se trouve Jean Chastel, celui-ci est posté à la Sogne d'Auvers, au cœur même du bois de la Ténazeyre. Au matin du 19 juin 1767, à 10 heures, Jean Chastel est tranquillement en train de lire les litanies de la Vierge lorsque la bête se présente devant lui. La bête semble le reconnaître et s'assoit à quelques mètres seulement de sa position, laissant tout le temps au chasseur de ranger ses lunettes et de mettre en joue. Jean Chastel tire et la bête s'effondre. En ce jour mémorable, la Bête est morte.

Néanmoins, et avant de crier trop tôt victoire, on transporte la dépouille de la bête jusqu'au château de Besques afin de la faire identifier par les témoins des attaques.

On fait également mander le chirurgien de Saugues, Antoine Boulanger, qui pratiquera l'autopsie et sortira de l'estomac de l'animal une tête de fémur... d'enfant d'âge moyen!

Enfin, c'est au tour de Maître Marin, notaire royal, de venir établir, le 20 juin 1767, le procès-verbal décrivant la bête tuée par Chastel : «... il ne ressemble vraiment au loup que par la queue et le derrière. Sa tête est monstrueuse, l'ouverture de sa gueule est de 7 pouces, la mâchoire est longue de 6 pouces. Ses yeux couleur cinabre présentent une membrane singulière partant de la partie inférieure de l'orbite et venant au gré de l'animal recouvrir le globe de l'œil. Son cou est recouvert d'un poil très épais, d'un gris roussâtre, traversé de quelques bandes noires. Le poitrail présente une grande marque blanche en forme de cœur. Ses pattes à 4 doigts sont armées de gros ongles beaucoup plus longs que ceux des loups ordinaires. Ses jambes sont fort grosses, surtout celles de devant, et ont la couleur de celles du chevreuil»...
A noter que ce signalement présente de nombreuses similitudes avec

d'autres descriptions faites par les personnes ayant vu la bête de 1764 à 1767.
Voici, d'ailleurs, quelques-unes de ces relations qui contiennent de précieux éléments nécessaires à l'identification de la bête.

Description de la bete

En premier lieu, il nous faut remarquer l'extraordinaire concordance des témoignages qui démontre, d'une part, la grande fiabilité de ceux-ci (les témoins n'ayant pu se concerter et, au surplus, se trouvant, parmi eux, des personnes au sérieux, à l'honnêteté et à l'honorabilité bien établis), et, d'autre part, que nous avons affaire à une seule et même bête.

Ainsi que nous l'avons vu plus haut, le premier témoignage nous a été livré par une bergère, au mois de juin 1764.
Par la suite, plusieurs autres descriptions seront données, et, notamment, par les rescapés des attaques.

Au mois d'octobre 1764, un gentilhomme ayant pour nom de Labarthe fait déjà un condensé des observations qui lui ont été rapportées :
«Elle a la tête large, très grosse, allongée comme celle d'un veau et terminée par un museau de lévrier. Le poil est rougeâtre, rayé de noir sur le dos ; le poitrail large et un peu gris, les jambes de devant assez basses, la queue extrêmement large, touffue et longue. Elle court en bondissant, les oreilles droites. Quand elle chasse, elle se couche ventre à terre et rampe ; elle paraît alors guère plus grande qu'un gros renard. Elle est friande du sang, des mamelles et de la tête, lèche la terre s'il y a du sang».

Le 18 décembre 1764, c'est une jeune fille du village des Caires qui, sortie indemne d'un combat avec la bête grâce à une hache dont elle s'était munie, décrira la bête à Duhamel de la façon suivante :
«Taille d'un veau d'un an, gorge et ventre blancs, poil du corps rouge et pas plus long que celui d'un loup ; bande noire le long du dos, dont le poil est fort long ; queue longue comme celle d'un cheval, fort touffue et rougeâtre, tirant un peu sur le noir ; pattes très fortes avec des griffes de la longueur d'un doigt. Tête noire, front large, museau long comme celui d'un cochon mais le bout baisse au lieu de lever ; gueule très large, dents longues, oreilles droites pas plus longues que celles d'un loup».

A une ou deux toises de distance, il se dresse sur ses pattes de derrière et s'élance sur sa proie qu'il prend toujours au cou par-derrière ou par le côté

Entre-temps, la Gazette de France, dans son édition du 23 novembre 1764, se faisait l'écho de tout ce qu'il était maintenant reconnu du fauve meurtrier et le décrivait comme «une bête farouche qui a déjà dévoré une vingtaine de personnes, surtout des enfants et particulièrement des jeunes filles... Ce n'est que depuis huit jours qu'on a pu la voir de près... Le redoutable animal est beaucoup plus haut qu'un loup, bas du devant. Ses pattes sont armées de griffes. Il a le poil rougeâtre, la tête fort grosse, longue et finissant en museau de lévrier, les oreilles petites et droites comme des cornes, le poitrail large et un peu gris, le dos rayé de noir, une gueule énorme armée de dents si tranchantes qu'il a séparé plusieurs têtes du corps comme pourrait le faire un rasoir. Il a le pas assez lent, court en bondissant. Il est d'une agilité, d'une vitesse surprenantes. Dans un intervalle de temps fort court, on le voit à deux ou trois lieues de distance. Il s'approche de sa proie le ventre à terre et en rampant ; il ne paraît pas alors plus gros qu'un renard. A une ou deux toises de distance, il se dresse sur ses pattes de derrière et s'élance sur sa proie qu'il prend toujours au cou par-derrière ou par le côté».



Un cas isolé ?

Avant d'essayer de déterminer la nature exacte de la bête, au vu de tous les éléments que nous avons maintenant en notre possession, il est, cependant, une question que l'on pourrait se poser : le cas de la Bête du Gévaudan fut-il un cas unique ou d'autres coins de France eurent-ils à déplorer pareil fléau ? Et bien oui, d'autres lieux, à d'autres époques, devinrent le terrain de chasse de bêtes similaires.

Il est très difficile de mettre à jour ces histoires de bêtes. Les documents à consulter dans les archives départementales sont légions, rendant la recherche particulièrement longue. D'autre part, combien d'écrits ont-ils disparu, emportés par des incendies ou par la folie révolutionnaire ? Ajoutons à cela les événements survenus à des époques où la tradition orale l'emportait encore sur la tradition écrite, et nous pouvons mesurer là toute la difficulté de la tâche.

Néanmoins, deux «bêtes» et leurs parcours meurtriers ont réussi à parvenir jusqu'à nous :

Il y eut d'abord la Bête de la forêt de Berais, en Touraine, qui, dans les années 1693 et 1694, a rivalisé avec la Bête du Gévaudan dans le nombre des personnes tuées (72 pour la bête de Berais). Autre fait remarquable, cet animal redoutable ressemblait en tous points (même du point de vue comportemental) à la Bête du Gévaudan.



Pour s'en convaincre, il suffit de prendre connaissance de la relation qu'en faisait, alors, le curé de Varennes : «Ces bestes estoient presque de la façon d'un loup, sinon qu'elles avoient la gueule plus grande. Lorsqu'elles voyoient des personnes, elles le flattoient à la manière d'un chien, puis lui sautoient à la gorge...»
Simple coïncidence ? Certainement pas. Et nous pouvons, d'ailleurs, nous convaincre que cette bête était bien de la même espèce que celle du Gévaudan.

Bien plus tard, mais à une période et dans un lieu proches de ceux du Gévaudan, sévit la Bête de Veyreau, dans le Causse Noir, contrée déserte et sauvage faisant partie du département de l'Aveyron.

Les hypothèses

Il est temps, maintenant, de faire le point sur la Bête du Gévaudan et d'essayer de cerner sa véritable nature.

Au vu de la sauvagerie déployée par la Bête, et, surtout, de son apparente invincibilité (combien de balles et de coups de lame, en effet, a-t-elle reçus, sans que ces derniers ne parviennent seulement à amoindrir ses forces ?), les contemporains de la bête eurent tôt fait de voir en elle un animal fantastique et, même, parfois, le diable en personne.
Néanmoins, il était possible de lui faire quelque mal et, devant un ennemi en nombre, elle était forcée de quitter la place. Donc, rien de surnaturel dans cette bête qui était constituée, comme tout être vivant, de chair et de sang. Mais alors, comment expliquer son invulnérabilité face aux balles et le fait que les baïonnettes ne parvenaient même pas à percer sa peau ?

Pour répondre à cette question, il nous faut envisager une complicité humaine, car seul un homme avait pu, bien sûr, doter la bête d'une... armure!
Cette cuirasse, d'après des auteurs comme Christian Le Noël ou Michel Louis, était constituée



de deux peaux de sangliers cousues ensemble et maintenues sur le corps de la bête à l'aide de sangles ou de boutons particulièrement bien dissimulés. Autre élément en faveur de cette «complicité humaine», le dressa-



ge dont la bête avait, sans doute, fait l'objet pour attaquer et tuer les êtres humains.
Cette parenthèse refermée, revenons à l'identification de notre créature.

...il nous faut envisager une complicité humaine, car seul un homme avait pu, bien sûr, doter la bête d'une... armure!

Pour les historiens traditionnels, peu au fait de la science zoologique, il ne peut s'agir que d'un loup. Seulement, voilà, cette hypothèse ne tient pas la route.

D'abord, parce que la «fiche signalétique» de la bête ne correspond



nullement à celle du loup. Ensuite, n'oublions pas que les témoins de



l'époque n'ont jamais parlé de loup. Dans une région où les loups étaient plus communs que les renards, ils n'auraient pourtant pas manqué d'en reconnaître un, si cela avait été le cas. Du reste, pour parler de l'animal, ils l'appelaient «la Bête», ne sachant comment le désigner autrement. Même Monsieur Deneval, le grand expert en loups, disait qu'il y avait en Gévaudan autre chose qu'un loup ou des loups.

Enfin, il y a le comportement de la bête qui n'a également rien à voir avec celui d'un loup, car, de mémoire d'homme, jamais un loup n'a attaqué un être humain en pleine possession de ses moyens, fut-ce un frêle enfant. Le loup, animal craintif et timoré, a bien trop peur de l'homme pour oser s'attaquer à lui. A la rigueur, on pourrait penser qu'un loup enragé, sombrant dans la folie, ait pu oublier cette peur ancestrale, mais un tel animal serait très vite mort au bout de quelques semaines ; en aucune façon, il aurait pu survivre pendant trois années. Et puis, pourquoi un loup aurait-il pris le risque d'agresser l'homme, alors que les innombrables troupeaux en Gévaudan constituaient autant de proies faciles ? Non, décidément, l'hypothèse du loup féroce doit être définitivement écartée.

Autre hypothèse : le chien dressé pour tuer. Il existe, effectivement, des chiens de belle taille dont la morphologie aurait pu se rapprocher de celle de la bête. De plus, le chien, domestiqué depuis des siècles et des siècles, n'a aucunement peur de

l'homme. Il a également ce détail en commun avec la bête de remuer la queue dans un moment d'excitation, que cette excitation soit provoquée par la joie ou par un sentiment plus combatif (comme chez la bête qui remuait la queue juste avant de passer à l'attaque).
Cependant, la ressemblance s'arrête là, car la bête présentait des caractéristiques propres applicables à aucun représentant de la gent canine. Par exemple, jamais on n'entendit la bête aboyer, ce qui est le propre du chien. Mais, surtout, il arrivait à la bête de se déplacer en mode bipède, comme l'homme ou l'ours. D'après l'abbé Trocellier, la bête se dressait sur ses pattes de derrière, pour attaquer ses victimes ou pour passer une rivière (ne l'avait-on pas vue traverser la Truyère, marchant sur ses deux pattes de derrière, quelques jours après la Toussaint 1764. Dernier détail d'importance, les mâchoires de la bête étaient d'une puissance phénoménale, à briser des rocs. Caractéristique qui peut, sans doute, correspondre à une hyène, mais nullement à un chien. C'est sûrement là, dans la force des mâchoires, que réside le secret des décapitations attribuées à la bête (une quinzaine au total).

Enfin, dernière hypothèse à la mode : l'hybride loup-chien. Cette thèse est très séduisante, car, en alliant les spécificités du loup et du chien, elle permet de répondre à de nombreuses interrogations. Néanmoins, cette solution, apparemment acceptable, présente un gros défaut : l'animal issu d'un tel croisement serait, inévitablement, digitigrade ; or, la bête, si elle se déplaçait le plus souvent sur ses doigts.

A bien y regarder, la bête devait tenir à la fois du chien, de l'ours et de la hyène, pour les raisons invoquées ci-dessus. Cependant, il faut bien reconnaître qu'aucun animal terrestre actuel ne rassemble de telles spécificités. Par contre, si l'on se tourne vers le passé, on a la surprise d'y découvrir notre... bête!

La bete du gévaudan : un survivant de la préhistoire ?

Une première créature présente des caractéristiques propres à notre bête : il s'agit de l'Amphicyon, de la famille des amphicyonidés, des «chiens ours» ayant vécu de l'Éocène jusqu'au Miocène. La répartition de l'Amphicyon s'étendait sur des pays tels que la France, l'Allemagne ou l'Amérique de Nord. Redoutable prédateur, il est décrit comme ayant un corps d'ours avec une queue longue et touffue, mais doté d'une tête de chien aux dents solides et acérées comme celles d'un loup. Le plus grand des amphicyons, Amphicyon giganteus, était aussi grand qu'un tigre moderne.



Voilà un animal qui pourrait bien être notre bête, sauf que son corps, semblable à celui d'un ours, et ses déplacements exclusivement en mode plantigrade jettent immanquablement le doute.

En fait, et bizarrement, c'est dans la famille des ursidés que nous allons trouver le portrait-robot exact de notre bête, lorsque notre recherche nous amènera à découvrir... l'Hémicyon. Mais il est vrai que cet animal ressemblait davantage à un gros chien qu'à un ours, d'où son nom, d'ailleurs, de «demi-chien».

Mesurant 1,50 m de long et équipé de puissantes mâchoires (encore plus impressionnantes que celles d'une hyène), l'Hémicyon était très certainement un chasseur actif, avec des mœurs beaucoup plus carnivores que celles des autres ours. En outre, l'étude de ses pattes puissantes a montré qu'il courait sur ses orteils plutôt que sur le pied posé intégralement sur le sol, ce qui, bien sûr, lui assurait une course beaucoup plus rapide. A ce sujet, on peut toujours se demander quels sont les éléments qui peuvent bien conduire un dessinateur à représenter un animal, censé avoir disparu il y a plus de 5 millions d'années, de telle ou telle couleur. Et dans le cas présent, avons-nous affaire à une simple coïncidence ou bien les chercheurs ont-ils trouvé suffisamment d'indices pour établir, une bonne fois pour toutes, la couleur du pelage ?

Et c'est tout naturellement que nous en arrivons au motif de fâcherie, car, comment un animal qui vivait au Miocène (de -23,5 à -5,3 millions d'années), a-t-il pu parvenir jusqu'au 18ème siècle ?
En fait, ce ne serait pas la première fois qu'un animal préhistorique traverse ainsi les millénaires. Le cœlacanthe, par exemple, ce poisson aux écailles épaisses qui vivait au Crétacé, et dont l'espèce était présumée éteinte depuis 50 millions d'années, a été pêché pour la première fois en 1938, près des côtes de l'Afrique du Sud, au large de l'embouchure de la rivière Chalumna. Plus tard, une expédition franco-anglo-américaine pêcha une grosse femelle pleine au large des Comores dans la nuit du 4 au 5 janvier 1972. A l'heure actuelle, on a pris officiellement plus d'une centaine de cœlacanthes depuis la capture du spécimen de 1938. Pas mal, n'est-ce pas, pour un vieil ancêtre censé avoir disparu depuis de si nombreuses années ?

Alors, en toute honnêteté, pourquoi ne pourrions-nous pas envisager la survivance d'une créature comme l'Hémicyon, qui s'est soi-

disant éteinte depuis dix fois moins de temps que le cœlacanthe ?
La réponse se trouve peut-être dans les territoires du Nord-Ouest Canadien, où un animal, le Waheela, hanterait, d'après les indiens, la Nahanni Valley, aussi surnommée «Headless Valley» à cause des prospecteurs et autres villageois qui y ont été retrouvés... décapités! (cela ne nous rappelle-t-il rien ?). Aux dires des indiens, le Waheela serait responsable de ce carnage et ressemblerait à un énorme loup. Toujours est-il qu'au Canada, on évoque de plus en plus la présence d'un... Hémicyon!

Ainsi que nous venons de le voir, identifier la Bête du Gévaudan n'est pas chose aisée. Pour y parvenir, il faut briser nombre de tabous et arrêter de se cacher la tête dans le sable. L'intégrisme historique et scientifique doit être combattu, de même que les dogmes bien établis tomber sous les coups de la raison. Il est, notamment, tout à fait ahurissant de voir les dictionnaires se faire, encore aujourd'hui, l'écho de la thèse du loup. En faisant cela, ils ne montrent pas plus de jugeote qu'un enfant de trois ans qui croit encore au Père Noël (ne prennent-ils pas les contes de Perrault au premier degré ?). Pis, il y a ceux qui considèrent encore la bête du Gévaudan comme un mythe, insultant ainsi la mémoire de toutes ses victimes. Lorsqu'un problème surgit, il faut le prendre à bras-le-corps et ne pas essayer de s'en sortir par de faux-fuyants.

■ Pascal CAZOTTES



Bibliographie

- **La Bête du Gévaudan, l'Innocence des loups, de Michel Louis, Editions Perrin - 2000.**
- **La Bête du Gévaudan, d'Abel Chevalley, Editions «J'ai lu» - 1972.**
- **Les Êtres de la Brume et de la Nuit, d'Anny Bloch et Jacques Frayssenge, Les Editions de Paris - 1994.**
- **Dinosaures et autres Animaux de la Préhistoire, une encyclopédie illustrée, des Docteurs Douglas Palmer et Colin Harrison et des Professeurs Barry Cox, R.J.G. Savage et Brian Gardiner, Editions Könemann - 2000.**
- **Historia, n° 650, février 2001, article d'Alain Decaux sur la Bête du Gévaudan.**
- **Hominologie et Cryptozoologie, N° 8, article de Christian Le Noël sur la Bête du Gévaudan.**
- **Hominologie et Cryptozoologie, N° 11, article de Christophe Beaulieu sur L'Ours de Farlane.**

Le 31 janvier 2001, sortait, sur le grand écran, «LE PACTE DES LOUPS», film français réalisé par Christophe Gans. Véritable évènement cinématographique, ce film, admirablement bien servi par des acteurs comme Mark Dacascos, Samuel Le Bihan ou Vincent Cassel, pour ne citer que ceux-là, a révolutionné quelque peu le cinéma français.. Par son «savoir-faire», il a non seulement démontré que les effets spéciaux et les scènes d'actions spectaculaires n'étaient pas l'apanage des seules productions américaines, mais surtout fait office de précurseur : c'était la première fois que l'histoire de «la bête» était portée à l'écran ! Côté scénario, on peut cependant regretter certaines libertés prises avec l'histoire ; il n'en reste pas moins que trois éléments fondamentaux (et incontestables) ont bien été mis en lumière : les ravages commis en Gévaudan ont été perpétrés par une seule et même «bête». Celle-ci a bénéficié d'une complicité humaine... Enfin, il ne pouvait s'agir en aucune façon d'un loup, ainsi que nous le verrons plus loin.

La sortie «DU PACTE DES LOUPS» a donc ravivé, dans notre mémoire nationale, le pénible souvenir de «la bête» qui, de 1764 à 1767, a tué et dévoré de nombreuses personnes. Crimes perpétrés principalement sur des femmes et des enfants, dans un décor aussi beau que terrifiant, ce Gévaudan sauvage où les conditions climatiques se plaisaient à tourmenter les hommes (à noter que le Gévaudan est aujourd'hui constitué par le département de la Lozère ainsi que par une partie du département de la Haute-Loire).



Mais l'évocation de la bête du Gévaudan sonne aussi le réveil d'une peur ancestrale, peur des hommes devant l'inconnu, devant le mystère, ce qu'ils ne peuvent pas comprendre. C'est également la résurgence d'une lutte âpre et constante avec une nature hostile, en ces temps préhistoriques où le danger était permanent et provenait essentiellement des fauves aux crocs et griffes meurtriers.

La bête du Gévaudan n'a pas été qu'un mauvais cauchemar ; elle était constituée d'os et de chair, et ses crimes, bien qu'inimaginables dans le degré d'atrocités atteint, étaient tout à fait réels et bien souvent constatés dans des registres paroissiaux.
Au cours de cet article, nous essaierons de déterminer la nature exacte de l'insaisissable «bête», de ce Jacques l'Eventreur fait animal ; mais, avant cela, il nous faut rappeler les événements tragiques qui terrorisèrent une province entière et tinrent en émoi tout un royaume.

La bête du Gévaudan n'a pas été qu'un mauvais cauchemar ; elle était constituée d'os et de chair, et ses crimes, bien qu'inimaginables dans le degré d'atrocités atteint, étaient tout à fait réels...

La première attaque « officielle »

Nous sommes au mois de juin 1764, sous le règne de Louis XV. Le Gévaudan est alors un pays rude où la vie du paysan relève davantage du défi que de tout autre chose. Seul le pastoralisme assure quelques maigres subsistances aux familles qui confient la garde des troupeaux aux plus jeunes et au sexe faible (les hommes étant accaparés par le dur labeur des champs).
En ces premiers jours de juin, donc, une femme de Langogne est au pré, occupée à garder ses vaches, lorsque surgit une bête qui se dirige droit sur elle. La bête ne s'intéresse point au bétail, c'est la femme qui est visée. A plusieurs reprises la bergère subira les assauts de la bête qui est néanmoins repoussée, à chaque fois, par les vaches faisant de leurs cornes un véritable rempart. De guerre lasse, la «bête» finira par se retirer, laissant la pauvre paysanne couverte de griffures, son corsage et son tablier en lambeaux, mais saine et sauve. De retour au village, la bergère décrira la bête comme ressemblant à un loup mais avec une tête plus allongée, une gueule énorme et une raie noire lui courant sur toute la longueur du dos. On ne prêta alors guère attention à ces propos, mettant l'attaque sur le compte de quelque chien sauvage ou d'un loup enragé. Il s'agissait, pourtant, de la première attaque officielle de la bête.

Le grand carnage

Dès lors, vont se succéder, pendant trois années, une multitude d'attaques et de crimes, plus odieux les uns que les autres. Nous n'en citerons ici que quelques-uns, parmi les plus représentatifs et les plus significatifs quant au comportement de la bête.

- Début juillet 1764 : Le cadavre d'une jeune fille des Habats, paroisse de Saint-Etienne-de-Lugdarès, est retrouvé en partie dévoré. Le foie, le cœur et les intestins ont été rongés.

- 6 septembre 1764 : Une femme âgée de 36 ans, du hameau des Estrets, s'affaire dans son jardin potager situé à deux pas de sa maison, sans se douter un seul instant du danger qui la guette. La bête est pourtant là, prête à commettre son forfait. La femme n'a même pas le temps d'appeler à l'aide qu'elle est déjà égorgée. Les témoins accourus au secours de la malheureuse verront la bête se délecter du sang de sa victime.

- 16 septembre 1764 : Il est six heures du soir, lorsqu'un garçon du hameau des Choisinets, paroisse de Saint-Flour-de-Mercoire, rentre du pâturage, son troupeau en tête. Soudain, la bête se jette sur lui et l'éventre. Le pauvre garçon mourra sur place.

- 28 septembre 1764 : A Rieutort-de-Rendon, une fillette âgée de douze ans descend elle aussi du pâturage. Elle est déjà en vue du village et sa mère peut l'apercevoir sur le sentier qui mène jusqu'à la maison. Mais, dans le même temps, la mère voit également une masse sombre se jeter sur sa fille.

« La Bête est pourtant là, prête à commettre son forfait et la femme n'a même pas le temps d'appeler à l'aide qu'elle est déjà égorgée. »

Elle accourt naturellement à son secours, suivie par quelques villageois. Il n'y a guère que cinq minutes pour parvenir jusqu'à elle. Néanmoins, ce laps de temps sera largement suffisant à la bête pour tuer la petite et se livrer à un épouvantable carnage. Véritable vision d'horreur, la petite fille est retrouvée le ventre ouvert et fouillé, ainsi que la peau du crâne arrachée et rabattue sur le visage.

« Pour dernière ressource, elle chercha à saisir la Bête par une des parties de son corps qu'elle jugea la plus sensible... »

- 12 janvier 1765 : C'est l'épisode désormais célèbre du petit Portefaix qui, âgé de seulement douze ans, réussit, avec l'aide d'autres enfants du village de Villaret, tous armés de baïonnettes, à mettre en fuite la bête, après un âpre combat qui finira au fond d'un bourbier. Pourtant, aucun des coups de lames portés au flanc de la bête ne parviendront seulement à l'égratigner. Ce n'est que lorsque Portefaix ordonne à ces compagnons de lutte de viser la tête de la bête, que celle -ci finira par céder la place. L'héroïsme de Portefaix redonne alors espoir aux habitants du Gévaudan, car il vient de prouver que la bête n'était pas invincible et qu'avec courage et détermination, il était possible de la mettre en fuite.

L'héroïsme de Portefaix redonne alors espoir aux habitants du Gévaudan, car il vient de prouver que la bête n'était pas invincible »

- 22 mars 1765 : La Gazette de France relate un événement survenu quelques jours plus tôt : «le 14 de ce mois, une femme du Pouget (à mi-chemin entre Saugues et Saint-Alban), étant vers le midi, avec trois de ses enfants sur le bord de son jardin, fut attaquée brusquement par la Bête féroce, qui se jeta sur l'aîné de ces enfants, âgé de dix ans, lequel tenait entre ses bras le plus jeune, encore à la mamelle. La mère, épouvantée, alla au secours de ses deux enfants et les arracha tour à tour de la gueule de cet animal, qui, lorsqu'on lui en ôtait un, se saisissait de l'autre. C'était surtout le plus jeune qu'elle attaquait avec le plus d'acharnement. Dans ce combat qui dura quelques minutes, cette femme courageuse reçut, ainsi que ses deux enfants, plusieurs coups de tête de l'animal, qui déchira et mit en lambeaux leurs vêtements. Enfin, voyant qu'on lui enlevait ses deux proies, la Bête féroce alla se jeter avec fureur sur le troisième enfant, âgé de six ans, qu'elle n'avait pas encore attaqué et dont elle engloutit la tête dans sa gueule. La mère accourut pour le défendre : après avoir fait des efforts inutiles pour arrêter cet animal, elle sauta à califourchon sur son dos, où elle ne put se tenir longtemps. Pour dernière ressource, elle chercha à saisir la Bête par une des parties de son corps qu'elle jugea la plus sensible. Mais les forces lui manquant tout à fait, elle fut obligée de lâcher prise et de laisser son enfant à la merci du monstre. ...»



7 avril 1765 : Gabrielle Pélissier, âgée de 17 ans, est retrouvée morte, tuée par la bête. Son ventre a été ouvert, ses viscères dévorés, et, comble de l'horreur, sa tête, décapitée et rongée, a été replacée sur le tronc, un chapeau enfoncé sur le crâne, de sorte que lorsqu'on souleva le couvre-chef, la tête roula sur le sol. Voilà une mise en scène des plus macabres qui, elle, ne peut être mise sur le compte de la bête.

Et la liste est encore longue jusqu'au 19 juin 1767, date de la mort de la bête.

En tout, ce sont quelques 250 attaques qui furent perpétrées, avec, pour résultat, plus de 130 morts et 70 blessés. Les femmes et les enfants constituèrent les proies privilégiées de la bête.

La traque

Et pendant tout ce temps, pendant ces trois années de malheurs continuels, que fit-on pour enrayer ce fléau ?
A vrai dire, aucune peine ne fut épargnée, mais la bête jouissait de la protection d'un relief très accidenté et boisé, et très certainement, d'une complicité humaine. De plus, sa capacité à parcourir plusieurs lieues dans la même journée amenait certains à croire que la bête possédait le don d'ubiquité, ou que l'on avait peut-être affaire à plusieurs animaux. En fait, rien de tout cela n'était plausible. La certitude de l'existence d'une seule bête fut, d'ailleurs, très vite confirmée par le fait que lorsqu'un crime avait lieu à tel endroit, dans le même temps, aucune autre attaque n'était à déplorer dans le reste de la contrée.

Pour venir à bout de la bête, on installa des pièges, on disposa des appâts empoisonnés sur les chemins présumés être empruntés par la bête, on alla même jusqu'à fourrer du poison dans les cadavres de quelques-unes de ses victimes ainsi laissées sur place, au grand désarroi des familles. Bien entendu, ces traquenards grossiers ne donnèrent aucun résultat.



On en vint à faire appel à la troupe. Dès le 15 septembre 1764, le capitaine Duhamel battait la campagne avec ses 56 dragons. Les premières grandes battues étaient organisées, rassemblant les hommes de plusieurs paroisses. Au cours d'une de ces chasses mémorables, en date du 22 décembre 1764, Duhamel crut bien, enfin, tenir la bête. Elle arrivait droit sur lui et il l'avait déjà mise en joue, quand deux de ses dragons à cheval arrivèrent en trombe, talonnant la bête, mais l'éloignant, du même coup, du poste de tir de Duhamel. Après avoir déchargé leurs pistolets sur elle, les deux dragons, sur le point de la rejoindre, s'apprêtaient à la sabrer, lorsque la bête réussit à s'échapper

...cette bête qui parvient toujours à s'échapper et dont le comportement et les descriptions qu'on lui fait ne ressemblent en rien à ceux d'un loup

en sautant un obstacle bien trop haut pour les chevaux. Ce fut là une belle occasion manquée.

D'autres battues gigantesques furent organisées, comme celle du 7 février 1765 qui réunissait les hommes de 73 paroisses du Gévaudan et de 30 d'Auvergne et du Rouergue (soit un total de 20.000 hommes), ou encore celle du 11 février 1765 qui mobilisa quelques 40.000 hommes.
Devant un tel déploiement de forces, on aurait pu penser que les jours de la bête étaient comptés. Il n'en fut rien...

La soldatesque ayant échoué, l'affaire fut confiée à des chasseurs professionnels. Après tout, qui d'autre mieux qu'un chasseur pouvait traquer et exterminer la bête ?

Les meilleurs chasseurs du royaume

Après avoir été chaudement recommandé auprès du Roi, le Sieur Martin Denneval se voit confier la direction des chasses en Gévaudan. Venu tout droit de la Haute-Normandie avec son fils, ses piqueurs et ses chiens, son arrivée sur le théâtre des opérations dès le 17 février 1765 ne manque pas de redonner espoir à la population. N'est-ce pas, en effet, le meilleur louvetier du royaume, ayant à son actif plus de 1200 loups tués, qui vient ainsi se porter à leur secours ?

Croyant, à son départ, qu'il ne s'agissait que d'une banale affaire de loups, Denneval, prenant très vite conscience de la situation, ne tardera pas à déchanter. C'est d'abord la topographie du terrain et l'épouvantable climat qui y règne, qui commencent à miner son moral. Puis, cette bête qui parvient toujours à s'échapper et dont le comportement et les descriptions qu'on lui fait ne ressemblent en rien à ceux d'un loup. Chaque fois que la bête est signalée, il accourt aussitôt. A plusieurs reprises, les chiens prennent la piste, mais la bête s'esquive encore et encore, tel un fantôme. Toutefois, son champ d'action semble se réduire, les attaques étant cantonnées désormais dans un triangle dont les points seraient le Mont Chauvet, le Mont Grand et le Mont Mouchet, une zone, en vérité, particulièrement sauvage.

Enfin, les Denneval, père et fils, se sont fait un ennemi d'un noble du lieu en la personne du Comte de Morangiès. Ajoutons à cela l'insuccès de leur entreprise, et la disgrâce ne va pas tarder à tomber. Place devra, en effet, être laissée au porte-arquebuse du Roi en personne : François Antoine de Beauterne.